

**Extrait du Registre des délibérations  
du conseil communautaire  
de la communauté de communes  
de la vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 48 - 1

**Séance du 21 MARS 2005**  
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 41

Tous les délégués, sauf

M. ATZENHOFFER, Mme HITTLER, M. WINLING, M. FROELICH, M. GOERICH-MULLER, (excusés) qui étaient représentés respectivement par M. RAUSCHER, M. VOGEL, Mme WINCKEL, M. FEIG, M. TREIBER.  
Mme CABIROL DE SAINT GEORGES, MM. MEYER-KUHN, BABILON, (excusés) ;  
MM. STEINER, HELMER E., HERRLE.

DEL. N° 038/2005conseil

**OBJET : COMPTE DE GESTION « SERVICE D'ASSAINISSEMENT »  
EXERCICE 2004**

**Le conseil communautaire,**

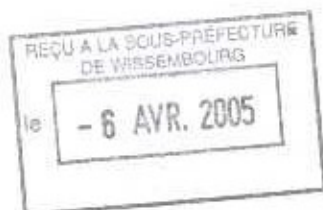
- *CONSTATANT* que le compte de gestion « service d'assainissement » 2004, présenté par Monsieur le Comptable du Trésor, est identique au compte administratif « service d'assainissement » 2004 ;
- **approuve à l'unanimité le compte de gestion « service d'assainissement » 2004.**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.*

Pour copie conforme

DURRENBACH, le 23 mars 2005

Délibération exécutoire de plein droit  
conformément aux dispositions  
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,  
Bernard LOGEL

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'B' followed by a flourish.